

Feuille de route départementale du Calvados





Issus d'un travail partenarial concerté avec les acteurs de la démocratie en santé, les 12 axes prioritaires du projet régional de santé publié le 31 octobre 2023 vont permettre de structurer notre action sur les territoires en répondant aux multiples défis qui nous attendent.

La mise en œuvre du projet régional de santé 2023-2028 se traduit par une déclinaison départementale ayant pour objectif de mieux répondre aux besoins des territoires en mettant en œuvre des projets concrets.

Cette déclinaison prend la forme d'une feuille de route départementale priorisant les actions à mener pour l'année 2024.

Nos propositions d'actions opérationnelles ont vocation à participer à l'amélioration de la santé des calvadosiens en matière de prévention et de promotion de la santé, d'accès aux soins, d'implication des usagers dans les projets et à promouvoir l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin.

Faire connaître l'offre de service existante et consolider les dispositifs existants en dynamisant leur maillage territorial, promouvoir les bonnes pratiques et les solutions innovantes, soutenir les professionnels de la santé et faciliter les partenariats de toutes natures en mutualisant les compétences et les moyens, constitueront notre fil conducteur pour agir ensemble pour la santé des normands en général et des calvadosiens en particulier.

Thomas DEROCHE
Directeur général ARS Normandie

Philippe GUERARD
Président du Conseil territorial
de santé du Calvados

Christèle CERISIER
Vice-présidente du Conseil territorial
de santé du Calvados

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE

En novembre 2022, l'ARS Normandie s'est engagée pleinement en partenariat avec les acteurs des territoires dans la mise en œuvre de la démarche du **Conseil national de la Refondation en santé** (CNR santé) en région, notamment dans le Calvados. L'objectif était de donner la parole à toutes les parties prenantes – **élus, citoyens, professionnels de santé** – pour construire ensemble des réponses concrètes et adaptées à chaque territoire afin d'améliorer l'accès aux soins et aux accompagnements, la prévention et l'attractivité des métiers de la santé.

Cette démarche s'est traduite concrètement par la tenue de 18 ateliers territoriaux en Normandie en novembre 2022 dont **4 ateliers dans le Calvados dans les arrondissements de Bayeux, Vire, Lisieux et Caen**.

Au final, plus de 80 heures de débat et d'échanges avec près de 1 250 participants pour construire ensemble des solutions concrètes pour améliorer la santé des Normands.

Après une restitution régionale ayant permis de partager les initiatives et dynamique portées par l'ensemble des territoires et acteurs, **l'animation et le suivi de la démarche a été confié dans chaque territoire au Conseil territorial de santé (CTS)**. Véritable instance de démocratie sanitaire dans chaque territoire de santé, le CTS assure une représentation de l'ensemble des acteurs impliqués - élus, représentants des acteurs du sanitaire, du médico-social, des professionnels libéraux ou encore représentants d'usagers et d'associations de patients – permettant d'assurer un suivi global et transversal des projets élaborés dans cette dynamique du Conseil national de la Refondation (CNR) en santé, prémices de ces feuilles de route territoriale.

Un point étape de l'avancement des projets du CNR santé a été réalisé dans les territoires en juin 2023 pour venir rendre compte des réalisations sur l'ensemble de la région. Ce fut également le cas avec 4 nouveaux temps d'échange et de débat avec les acteurs locaux des arrondissements de Bayeux, Vire, Lisieux et Caen.

L'année 2023 s'est poursuivie par les travaux d'élaboration et de concertation du Projet régional de santé 2023-2028 avec l'ensemble des parties prenantes : élus, services de l'Etat, fédérations sanitaires et médico-sociales, professionnels de santé, acteurs de la prévention, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et l'ensemble de ses sous-commissions, représentants des usagers et d'associations de patients ... Après une première étape d'évaluation du précédent PRS, cette démarche d'élaboration et de concertation s'est faite en parfaite synergie avec la démarche du CNR santé dans les territoires. **C'est ainsi que nous avons fait le choix de placer au cœur de nos principes d'action cette adaptation aux spécificités des territoires, et plus précisément des intercommunalités, en concertation avec les acteurs locaux.**

Conformément aux engagements pris lors des concertations du Projet régional de santé, nous avons souhaité décliner les 12 axes prioritaires dans chaque territoire de santé en fonction des dynamiques et synergies présentes. C'est ainsi que dès la publication du Projet régional de santé à l'automne 2023, **les équipes de l'ARS Normandie se sont attelées à l'élaboration de cette feuille de route territoriale du Calvados avec le Conseil territorial de santé l'ensemble des acteurs de santé impliqués dans le territoire et certains élus locaux.**

Il s'agit d'une **feuille de route territoriale unifiée et transversale des priorités de santé dans le département du Calvados pour l'année 2024/2025, co-portée par l'ensemble des acteurs impliqués sur les politiques publiques de santé et placée sous l'égide du conseil territorial de santé du Calvados, qui sera chargé du suivi régulier de son avancement.**

RAPPEL DES 12 AXES PRIORITAIRES :

- 

1. relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie ;
- 

2. mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours et en organisant les mobilités ;
- 

3. améliorer la santé mentale des Normands ;
- 

4. renforcer l'évolution inclusive de la société ;
- 

5. garantir aux personnes en situation de précarité l'accès aux soins et services dont elles ont besoin ;
- 

6. agir collectivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles ;
- 

7. développer et renforcer l'autonomie et la capacité des personnes malades et de leurs aidants ;
- 

8. soutenir l'utilisateur comme acteur du système de santé ;
- 

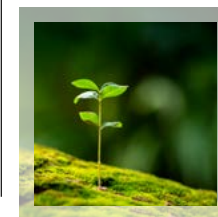
9. structurer de nouveaux modèles de prises en charge en favorisant les coopérations et les complémentarités entre les acteurs ;
- 

10. renforcer l'offre de formation au plus près des territoires ainsi que l'attractivité des métiers de la santé et la fixation des professionnels dans les territoires ;
- 

11. accompagner les établissements et les professionnels dans leurs transformations structurelles en encourageant notamment le virage numérique et les innovations ;
- 

12. engager le système de santé normand dans la transition écologique.

Les priorités territoriales du Calvados





**Relever le défi du vieillissement
et de la perte d'autonomie**

**Action
prioritaire
#1**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier : Prévenir et anticiper la perte d'autonomie

Action
prioritaire
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développement des actions collectives de prévention au sein des territoires	Montant à définir lors de la conférence des financeurs	Nombre d'actions réalisées	<p>La conférence des financeurs s'inscrit dans le cadre général de la politique de prévention de la perte d'autonomie,</p> <p>Exemples : Développer l'activité physique adaptée en établissement , promouvoir la prévention des chutes, lutter contre l'isolement, la mobilité, la souffrance psychique...</p>



Chantier :

Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible ainsi que les accompagnements ambulatoires et à domicile des personnes âgées

Action
prioritaire
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Accompagnement de la réforme des services à domicile (SAD) : fusion ou rapprochement des Services d'aide à domicile (SAAD) et services de soins infirmiers à domicile (SSIAD),	FIR (montant de l'accompagnement de l'ingénierie à définir)	Nombre de Service Autonomie Mixte Nombre de Service Autonomie Aide	<p>Dans le cadre de l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées, la réforme nationale de l'aide à domicile ambitionne de faciliter une réponse coordonnée pour l'aide et les soins à domicile.</p> <p>2 catégories de services autonomie cohabiteront désormais :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les services « mixtes » délivrant des activités d'aide et de soins.- Les services délivrant une activité d'aide et d'accompagnement. <p>Un comité de pilotage départemental copiloté par l'Agence régionale de santé et le Conseil départemental est mis en place depuis 2023 pour accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de cette réforme.</p> <p>Il est notamment prévu un accompagnement juridique des différents opérateurs par un cabinet externe afin de faciliter la mise en œuvre de cette réforme.</p>



Chantier :

Garantir l'accès aux soins et aux accompagnements en proximité pour les personnes âgées

Action prioritaire
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcement de l'activité et amélioration du fonctionnement de la plateforme d'expertise gériatrique (PEG) du centre hospitalier universitaire (CHU) (n° appel unique)	Budget de fonctionnement de la PEG	Suivi du nb d'appels sur la plateforme % d'admission directe en hospitalisation	N°appel unique pour les professionnels de santé ville/Ehpad : porte entrée de la filière gériatrique S'appuyer les préconisations formulées par le groupe de travail « Accès aux soins » du Conseil territorial de santé : Optimiser le parcours de soins (ville-hôpital) des personnes âgées
Mise en place d'un comité de suivi du lien ville - Hôpital – Ehpad en lien avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et les dispositifs d'appui à la coordination (DAC)		Nombre de réunions	Faciliter le désengorgement de l'hôpital, le retour à domicile en sortie d'hospitalisation
Promotion de l'intervention à domicile des équipes mobiles gériatriques	Budget de fonctionnement des EMGD	Suivi du nombre d'évaluations réalisées par les Équipes mobiles gériatriques à domicile (EMGD)	Renforcement du temps infirmier pour la couverture du territoire de la Côte Fleurie




Chantier : Diversifier l'offre d'hébergement en établissement et promouvoir les alternatives


Action
prioritaire
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développement de l'offre de Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)	65 000 € par PASA	% d'EHPAD équipés en PASA Nombre de PASA	Le développement des PASA vise à améliorer l'accompagnement des résidents des EHPAD présentant des troubles cognitifs et du comportement à des stades légers ou modérés (PASA de jour, PASA de soirée)
Développement de l'offre en matière d'accueil de jour	142 380€ pour 12 places d'Accueil de Jour (AJ)	Nombre de places autorisées	Développer l'offre d'accueil de jour : 6 places dans le territoire du Bessin et 6 places dans un second territoire à identifier
Développement des alternatives favorisant le maintien à domicile par la mise en place de 2 centre ressources territoriaux (CRT)	400.000 € par CRT	Nombre de CRT installé	Un centre de ressources territorial (CRT) a vocation à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible par un accompagnement renforcé à domicile

Action
prioritaire
#2



**Mailler l'offre de soins en conjuguant
ambition pour la proximité et
excellence du recours et
en organisant les mobilités**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier : Garantir l'accès aux soins et aux dépistages en proximité et penser les mobilités nécessaires

Action
prioritaire
#2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Diversification de l'offre en matière d'hospitalisation à domicile (HAD) : couverture multi-HAD des territoires des plus grandes agglomérations urbaines (dont Caen).	T2A (tarification à l'activité)	nombre d'HAD	La fenêtre de dépôt des dossiers de demande se situe sur janvier/ février 2024 en vue de délivrer des autorisations sur le premier semestre 2024
Promotion des dispositifs « d'aller vers » via les contrats locaux de santé (CLS) : <ul style="list-style-type: none">• Téléconsultations• Transports solidaires• Médicobus	Appels à projets	nombre d'actions	Exemple d'accès à des téléconsultations : "valisette de télémédecine" (9.769 €) dans l'arrondissement de Lisieux - intervention d'un infirmier à domicile Dispositif de transports solidaires : action préconisée par le groupe de travail du CTS « Accès aux soins »
Renforcement de l'offre de dépistage dans les territoires via le déploiement de nouveaux équipements d'imagerie diagnostic (scanner, IRM) ou de médecine nucléaire (TEP, gamma caméra),	T2A (tarification à l'activité)	délai moyen d'attente pour un examen nombre d'équipements matériels lourds - EML (cible 2024 : +1 [de 32 à 33 a minima])	Densification du parc existant par les opérateurs afin de participer au diagnostic (ajout d'équipements nouveaux sur les sites autorisés), et/ou optimisation des équipements déjà déployés (élargissement des plages horaires). L'autorisation pour 1 équipement permet de déployer 2 équipements supplémentaires sans nouvelle autorisation, Une nouvelle autorisation est nécessaire à compter de 4 équipements (dans la limite de 18 équipements) dépôt des nouvelles autorisations au 1er semestre 2024



Chantier : Garantir l'accès aux soins et aux dépistages en proximité et penser les mobilités nécessaires (suite)

Action
prioritaire
#2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Déploiement du dispositif « infirmier relai »	Dispositif infirmier relai : 42.500 € par projet	nombre de patients accompagnés par un infirmier relai	Identification d'un soignant ressource dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Poursuivre les démarches facilitant l'accès aux soins des patients en Affection Longue Durée sans médecin traitant (en lien avec les CPTS et l'assurance maladie)
Développement de l'offre de soins palliatifs de manière homogène sur le territoire en lien avec la cellule d'animation régionale de soins palliatifs	FIR : 232 750 €	Nombre d'interventions extra hospitalière	Renforcement de l'équipe ressource de soins palliatifs pédiatriques du CHU de Caen Renforcement de l'équipe mobile de soins palliatifs du CH de Lisieux pour développer les interventions à domicile, en lien avec le diagnostic mené par la Cellule d'Animation Régionale.
Création d' une équipe mobile d'expertise en réadaptation neurolocomotrice (1 EMER pour 500 000 habitants)	140.000 € par EMER	Lancement de l'appel à projet (AAP)	Renforcement des moyens d'accompagnement des parcours complexes des patients en situation de handicap pour répondre à leurs besoins de soins : l'EMER est une unité pluridisciplinaire qui a pour objectif de faciliter le retour ou le maintien dans son lieu de vie d'un patient en situation de handicap temporaire ou prolongée.



Chantier :

Apporter aux habitants une réponse efficace à leur demande de soins urgents et non programmés, reposant sur le partenariat territorial entre professionnels libéraux et établissements de santé

Action prioritaire #2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Amélioration de l'accès aux soins d'orthophonie	Financement régional 2024 : 137 473 euros	Convention ARS-URPS	Déployer la plateforme de régulation de soins en orthophonie (PPSO) sur le département. Enjeu: proposer une régulation, par les orthophonistes, aux patients qui en ont besoin. Contractualisation avec l'URPS Orthophoniste début 2024.
Mise en place du Service d'Accès aux Soins (SAS)	490 000 € pour l'année 2024	SAS mis en place	Proposant un nouveau modèle de prise en charge des patients, le SAS doit permettre de répondre à la demande de soins vitaux, urgents et non programmés de la population partout, grâce à une chaîne de soins lisible et coordonnée entre les acteurs de santé de l'hôpital et de la ville d'un même territoire Montée en charge du dispositif en 2024



**Améliorer la santé mentale
des Normands**

Action
prioritaire
#3



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Poursuivre le développement des actions en faveur de la santé mentale des jeunes et étudiants

Action prioritaire
#3

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développement du nombre de consultations au sein du centre de santé universitaire	65000€	Nombre de consultations	<p>Poursuite de la structuration du parcours étudiant dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale), en lien avec les structures existantes (Service de Santé Universitaire,...)</p> <p>financement sur un an d'une offre de consultation psychiatrique au sein du Centre de santé universitaire</p> <p>Poursuite des travaux du groupe ado dans le cadre du PTSM</p>



Chantier :

Organiser les conditions de réalisation d'une offre graduée des soins psychiques ou psychiatriques

Action prioritaire
#3

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcement de l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) pour le soutien psychologique et/ou psychosocial des personnes hébergées en structure sociale	Financement FIR	Nombre de structures sociales (hébergement urgence/CHRS/ accueil de jour) entrant dans le dispositif	Il est prévu le lancement dans le cadre des travaux du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) d'un groupe de travail des acteurs du territoire concernant les modalités de transport des personnes présentant une urgence psychiatrique vers les structures d'urgence (déclinaison de la convention existant dans le 76 et le 27
mise en place d'un groupe de travail du PTSM concernant les modalités de transport de personnes nécessitant des soins psychiatriques vers les structures d'urgence	NC	Nombre de réunions du groupe de travail	



**Renforcer l'évolution
inclusive de la société**

**Action
prioritaire
#4**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Renforcer le repérage, le diagnostic et l'intervention précoces du handicap, en particulier pour les Troubles du neurodéveloppement (TND)

Action prioritaire #4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcement des capacités de la plateforme de coordination et d'orientation (PCO) afin d'augmenter le nombre d'enfants repérés (0-6 ans) et extension à la tranche d'âge 7-12 ans	PRIAC 2024	Nombre d'enfants repérés	Renforcer la capacité des Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) à prendre en charge plus d'enfants et à coordonner les parcours jusqu'à la pose d'un diagnostic et la mise en place d'un plan d'accompagnement
Renforcement des moyens des CAMSP (Centre d'accueil médico-social précoce) et CMPP (Centre Médico-Pscho Pédagogique) en vue de renforcer l'intervention précoce au bénéfice des plus jeunes afin de favoriser leur orientation et leur scolarisation en milieu ordinaire.	PRIAC : renfort CAMSP/CMPP (à définir en fonction des projets déposés)	Suivi de la file active des enfants accompagnés par les CAMSP, CMPP	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la scolarisation en milieu ordinaire en développant les interventions précoces.• Augmenter le nombre de personnes accompagnées par les acteurs de première ligne et par les équipes d'intervention précoce (CAMSP, CMPP)• Veiller à l'application des recommandations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité de Santé)



Chantier :

Développer les solutions à même de répondre à tous les besoins de scolarité et de formation des enfants et des jeunes

Action prioritaire #4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Création d'une nouvelle équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS).	PRIAC: 100.000 €	Installation de l'équipe médico-sociale à la rentrée 2024 (agglomération de Caen)	Renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap ou en cours de reconnaissance de situation de handicap, en apportant une expertise et des ressources aux écoles ainsi qu' à la communauté éducative accompagnant l'enfant.
Ouverture de 5 places de SESSAD pour renforcer l'offre de SESSAD spécialisés dans les troubles du spectre autistique (TSA) .	PRIAC : 140 000€	Installation des 5 places	Développer l'offre de scolarisation des enfants relevant d' établissement sociaux et médico-sociaux en favorisant l'accès au milieu ordinaire, en lien avec la MDPH, le Centre Régional Autisme et l'Education Nationale



Chantier : Accompagner les parcours de vie auxquels aspirent les personnes accompagnées

Action prioritaire
#4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Création d'une offre d'équipe mobile Médico-Sociale en appui des structures de l'aide sociale à l'enfance pour l'accompagnement des jeunes en situation de handicap relevant de l'ASE (Maison d'Enfants à Caractère Social, famille d'accueil) dans le cadre du Contrat Départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance	PRIAC: 243.224 €	Rédaction d'un cahier des charges en vue d'un appel à candidature	Améliorer le repérage des situations à risque pour anticiper les crises et prévenir les ruptures de parcours : renforcer l'appui médico-social aux acteurs de l'ASE
Création de 20 places de Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) à destination des jeunes adultes handicapés maintenus en établissements pour enfants au titre de l'amendement Creton (co-financement avec le Département)	PRIAC : 438 289 € (crédits assurance maladie)	Nombres de places créées (20)	Cette mesure doit permettre l'accueil de situations d'enfants sur les places d'IME libérées, définies dans le cadre d'une démarche concertée ARS/Département/MDPH. Une attention particulière sera portée aux enfants relevant d'une mesure de protection au titre de l'ASE
Développement de dispositifs de consultations dentaires avancées destinées aux usagers des structures de l'établissement public de santé mentale de Caen (EPSM).	Montant FIR : 60 000€ / an	Ouverture du lieu de consultation	Développement à compter de 2024 d'une consultation dédiée avancée de la Miséricorde à l'EPSM de Caen à hauteur d'une journée par semaine. Cette consultation est destinée aux usagers des structures médico-sociales de l'EPSM (Maison d'accueil spécialisée, structures spécialisées en addictologie) et aux patients de l'EPSM, adultes sortis d'hospitalisation et enfants suivis en pédo-psychiatrie.




Chantier :

Apporter des solutions aux personnes se trouvant dans des situations complexes et de crise

Action prioritaire
#4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Mise en œuvre des actions de la communauté 360 du Calvados	CNR : 347.522 € (fonctionnement de la C 360)	Suivi de la feuille de route de la C360	Mettre en place des staffs territoriaux pour structurer la réponse aux situations individuelles, poursuivre et déployer les travaux des comités thématiques "accès aux droits - accès à l'offre de services et d'accompagnement" et "réponse aux situations individuelles"

Action
prioritaire
#5



**Garantir aux personnes en
situation de précarité l'accès
aux soins et services dont
elles ont besoin**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028




Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcement des dispositifs d'addictologie en milieu pénitentiaire ainsi qu'aux sortants de détention.	ONDAM PDS (personnes à difficultés spécifiques) : • 230.000 €	Suivi de la file active des publics en situation d'addictologie	Renforcer des dispositifs d'addictologie en milieu pénitentiaire : CSAPA Centres de Soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie référent prison (CSAPA Addictions France, référent) et CSAPA de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM)
Création de 3 places d'appartements de coordination thérapeutique pour faciliter la sortie de détention en partenariat avec la DEETS et le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).	100.000 € : 3 places d'ACT (Appartements de Coordination thérapeutique)	Places créées	



Action
prioritaire
#5

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcement de l'ESSIP (équipe spécialisée de soins infirmiers précarité) portée par l'association Revivre pour les personnes en grande précarité (y compris à la rue)	ONDAM : 48.000 € pour le renforcement de l'ESSIP	Nombre de places d'ESSIP (valeur 7 ; cible 10)	En parallèle de cette action, renforcement de l'appui au SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) par les acteurs impliqués dans l'accompagnement santé des personnes en demande d'un hébergement d'urgence (Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité , équipes "santé-précarité » de l'association Revivre,...)

Action
prioritaire
#6



**Agir collectivement sur les
déterminants de santé publique
à plus fort enjeu pour les
normands et adapter notre
stratégie de prévention aux
publics cibles**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Renforcer le savoir-faire en matière de prévention et de promotion de la santé de tous les acteurs intervenant auprès des enfants et des adolescents

Action prioritaire #6

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Former et sensibiliser les professionnels intervenant auprès des enfants et adolescents FIR: 15.000 € aux compétences psycho-sociales (CPS)		Nombre de sessions de formation : Après 3 formations en 2023, 4 formations a minima en 2024	Au préalable, en 2023, 3 sessions de formations aux compétences psychosociales à destination des professionnels intervenant auprès des enfants et des adolescents et de leurs employeurs. 4 nouvelles formation en 2024. Action liée au Groupe de travail du CTS « Prévention » et sa préconisation: développer les compétences psychosociales
Former les professionnels qui interviennent en direction des jeunes au RPIB (repérage précoce et intervention brève)	financement des formations (CPOM de Promotion Santé Normandie)	Nombre sessions de formation : 2 a minima	Sessions de formation en direction des professionnels de l'éducation nationale (infirmiers scolaires notamment) L'objectif est de donner aux professionnels de santé de premiers recours, des outils pour inscrire la prévention individuelle des consommations à risques dans leur pratique courante avec un repérage précoce des consommations à risques, une intervention brève auprès de ces consommateurs et un accompagnement dans leur désir de changement.



Chantier : Assurer une meilleure couverture vaccinale des adolescents

Action
prioritaire
#6

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Généralisation de l'intervention des centres de vaccination dans l'ensemble des collèges	A déterminer	% des collèges publics engagés. Cible: 100%	



Chantier :

Développer la prévention, la promotion de la santé et la réduction des risques dans tous les milieux de vie

Action prioritaire #6

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
<p>Mise en œuvre du plan d'actions départemental de la convention ARS/Rectorat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme Tabado dans des lycées professionnels, maisons familiales rurales (MFR) ou centres de formation d'apprentis (CFA) - Programme Good Behavior Game (GBG) dans des écoles primaires 	<p>Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des opérateurs</p>	<p>Suivi des bilans d'activité</p>	<p>Le GBG est une stratégie de gestion du comportement en classe élémentaire, qui a pour but d'apaiser le climat scolaire. Grâce au GBG, les enseignants intègrent le renforcement des compétences psychosociales dans les stratégies pédagogiques qu'ils utilisent pour enseigner les matières académiques.</p> <p>Tabado est un programme coordonné par l'Institut national du cancer (INCa) qui accompagne de façon personnalisée les jeunes vers l'arrêt du tabac.</p>
<p>Développement de l'accès des personnes souffrants de pathologies chroniques et des personnes âgées à l'activité physique adaptée (APA) et aux maisons sport santé (MSS)</p>	<p>Enveloppes FIR et CNR : 2 x 30.000 €</p>	<p>progression du nombre de malades chroniques bénéficiaires d'un programme d'APA et/ou d'ETP, notamment sur les territoires de Bayeux et de Vire (plus de 500)</p>	<p>Favoriser la formation des professionnels à la prescription dispositif Sport sur ordonnance (déploiement offre du réseau Ménapt)</p> <p>Développement de l'offre du dispositif Maison Sport Santé dans l'Ouest du Calvados, notamment à Bayeux</p> <p>Action liée aux préconisations du CTS « Prévention » visant à développer l'activité physique adaptée et l'éducation thérapeutique</p>
<p>Création d'une nouvelle antenne CSAPA dans le but de renforcer l'offre de soin et d'accompagnement en addictologie</p>	<p>ONDAM PDS : 250.000 €</p>	<p>File active des personnes reçues sur le site CSAPA de Falaise (cible 2024 : 40)</p>	<p>Création d'une antenne CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) sur le territoire de Falaise (association Addictions France)</p>



**Développer et renforcer
l'autonomie et la capacité
des personnes malades
et de leurs aidants**

**Action
prioritaire
#7**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Permettre aux patients atteints de maladie chronique de mieux vivre avec leur maladie en renforçant l'accès aux programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et aux soins de support

Action prioritaire
#7

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Accompagnement du déploiement de l'activité physique adaptée et des programmes d'éducation thérapeutique du patient	FIR (montant à définir)	Nombre de personnes malades chroniques bénéficiaires d'un programme d'APA et/ou d'ETP, notamment dans les territoires de Bayeux et de Vire	Mobiliser les professionnels de santé de premier recours et les établissements de santé autour de la complémentarité de l'ETP avec l'Activité Physique Adaptée Renforcer l'accessibilité des programmes d'Éducation thérapeutique du patient (ETP) pour les personnes en situation de handicap et/ou de précarité



Chantier : Soutenir les aidants

Action
prioritaire
#7

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcement de l'offre de répit au bénéfice des aidants (handicap)	PRIAC 176 152€ à l'échelle régionale	Augmentation du nombre de personnes accompagnées par la plateforme départementale	Poursuivre la structuration réseau des plateformes de répit sur les territoires et suivre les expérimentations de maisons de répit



**Soutenir l'utilisateur comme
acteur du système de santé**

**Action
prioritaire
#8**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



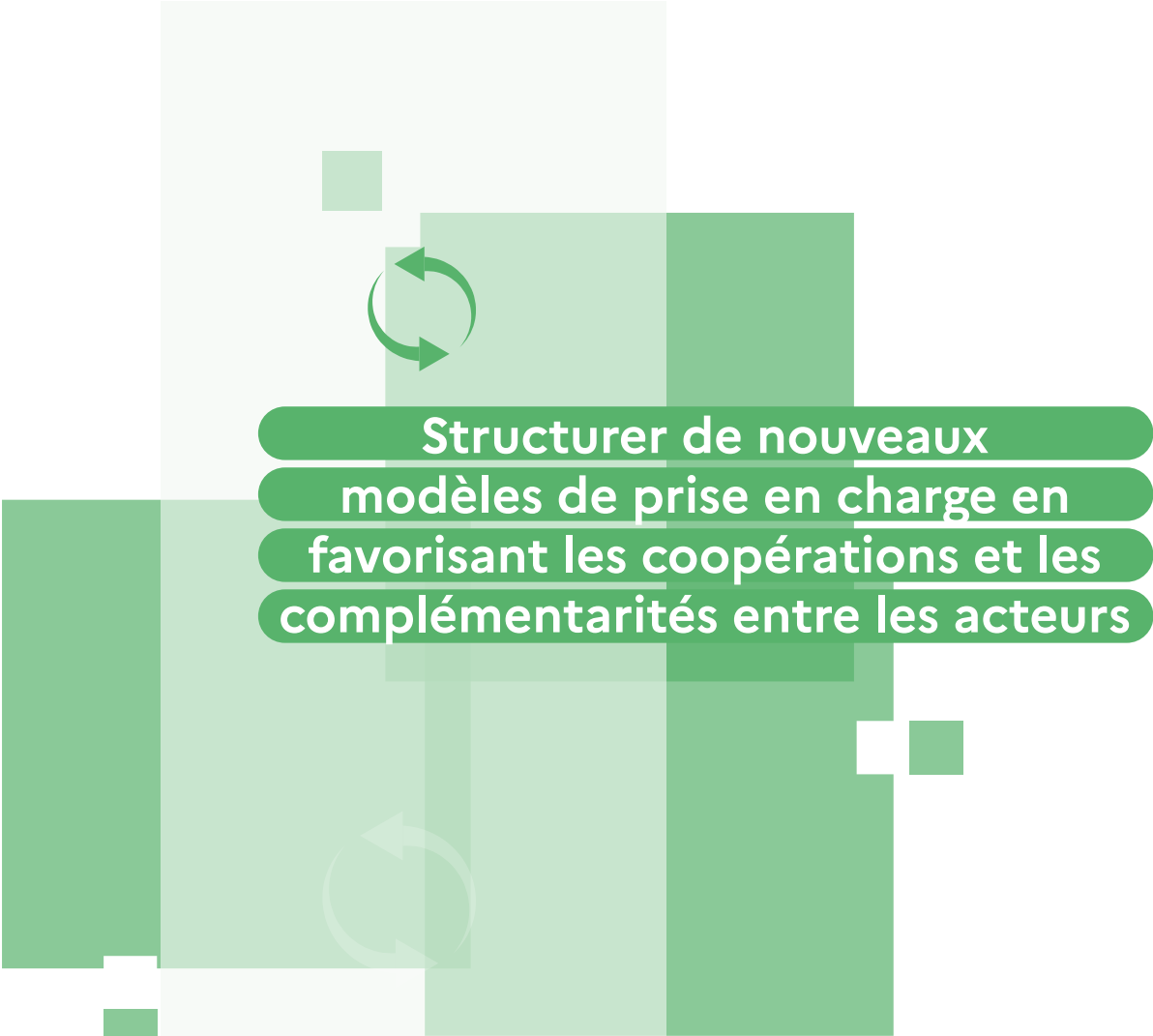
Chantier :

Accroître la formation et l'accompagnement des usagers-acteurs du système de santé et renforcer leur participation aux instances de démocratie sanitaire

Action prioritaire #8

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Déploiement du projet Réflexe Santé Normandie : accompagner les familles au quotidien	FIR (montant à définir) pour : <ul style="list-style-type: none"> ingénierie Promotion Santé Normandie indemnisation des professionnels de santé et des structures animant les ateliers auprès des familles 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de professionnels formés (webinaire et présentiel) : au moins 7 Nombre d'ateliers mis en place: au moins 3, ainsi qu'une sensibilisation aux « gestes qui sauvent » par territoire retenu Nombre de participants aux ateliers : jusqu'à 12 par atelier 	<p>3 projets suivis : - Bayeux/Bessin - Caen : Pôle Saint Laurent - Ifs : PSLA Atrium</p> <p>4 projets à construire en 2024 : Lisieux, Hérouville Saint Clair, Vire et Deauville Il s'agit d'améliorer la pertinence du recours aux soins par les familles en : <ul style="list-style-type: none"> améliorant leurs connaissances sur leur santé quotidienne, faisant évoluer leurs représentations, leurs attitudes et leurs aptitudes face aux problèmes de santé les plus courants, les situations d'urgence et d'exception et en prévention, leur donnant les moyens pour solliciter les services de santé de manière appropriée. Des animations de groupes seront proposées aux familles par des professionnels de santé en lien avec les professionnels de l'accompagnement social et/ou éducatif, sur les problèmes de santé qu'elles rencontrent au quotidien (fièvre, difficulté à respirer, diarrhée...).</p>

Action
prioritaire
#9



**Structurer de nouveaux
modèles de prise en charge en
favorisant les coopérations et les
complémentarités entre les acteurs**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Rendre majoritaire l'exercice coordonné et développer les protocoles de coopération entre professionnels médicaux et paramédicaux

Action prioritaire
#9

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Suivi et développement de l'exercice coordonné des soins (PLSA/MSP/CDS) en particulier dans les zones blanches	FIR : financement de la structuration en exercice coordonné	Nombre de structures d'exercice coordonné	Objectif : accompagner et soutenir les initiatives des acteurs locaux dans le cadre de la charte régionale d'accès aux soins. Déployer de nouvelles structures d'exercice coordonné Promouvoir les protocoles de soins existants en lien avec les CPTS



Chantier :

Encourager les rapprochements entre professionnels libéraux et les établissements, entre établissements de santé, entre champ sanitaire et médico-social

Action
prioritaire
#9

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Déploiement des Communautés professionnelles territoriales de Santé (CPTS)	FIR : accompagnement financier à l'ingénierie	% de la population couverte par une CPTS % du département couvert par une CPTS	



**Renforcer l'offre de formation au
plus près des territoires ainsi que
l'attractivité des métiers de la santé
et la fixation des professionnels
dans les territoires**

**Action
prioritaire
#10**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier : Accompagner les installations de professionnels

Action
prioritaire
#10

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
<p>Promotion du dispositif d'accueil unique des médecins lors de leur installation</p> <p>Favoriser l'installation et le maintien des professionnels sur le territoire</p>	NC	Nombre de médecins accueillis	Soutenir la dynamique de projets des contrats locaux de santé en matière de valorisation de l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux, notamment dans les territoires ruraux.
<p>Nomination d'au moins un enseignant universitaire en santé parmi les effectifs de chaque établissement support de GHT et labellisation universitaire d'une MSP par arrondissement.</p>	FIR + établissement de santé	Nombre d'enseignants universitaires en santé nommés par GHT Nombre de MSPU	Renouvellement de la convention des MSPU (maisons de santé pluri professionnelles universitaires) de Caen/Pôle Sain--Laurent et Deauville/Côte Fleurie dans le cadre de la conférence nationale de refondation Santé Normandie;



Chantier :

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, fidéliser les professionnels et valoriser les métiers de la santé et du soin en Normandie

Action prioritaire
#10

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Promotion des métiers de la santé auprès des jeunes	SNU	Nombre de stages SNU	Déploiement de stages en structures médico-sociales dans le cadre des stages SNU (service national universel : jeunes de 15 à 17 ans) En lien avec le groupe du travail « attractivité » du CTS et les travaux de l'observatoire régional des métiers

LES PRIORITÉS RÉGIONALES TRANSVERSALES APPLIQUÉES DANS LE CALVADOS

Les équipes médicales de territoire

Certaines activités médicales du département du Calvados reposent sur l'engagement d'équipes et de professionnels en nombre restreint sujets à des gardes et à de la permanence des soins conséquentes, notamment en médecine d'urgence, anesthésie réanimation ou encore chirurgie obstétricale. Ainsi pour assurer le maillage territorial pour la population du Calvados, il est indispensable d'instaurer systématiquement des Équipes médicales de territoire dans les spécialités à garde entre les hôpitaux publics membres de GHT et leur établissement support. Cette dynamique devra s'engager dans les établissements du territoire de santé dès 2024 pour produire des effets dans les prochaines années. Il s'agira de répartir entre tous les professionnels composant ces équipes la charge et la pénibilité de la permanence des soins en établissement de santé, qui associera par ailleurs les libéraux du secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre de la loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels (dite loi Valletoux).

La coopération entre acteurs publics et privés

Pour consolider l'offre de second recours présente dans les territoires du Calvados accueillant au moins un établissement public et un privé sur les mêmes activités, ce Projet régional de santé 2023-2028 incite au dialogue entre établissements de santé du même bassin de vie afin d'améliorer l'organisation de l'offre et l'accès aux soins pour la population, en sollicitant, à l'appui des demandes d'autorisation d'activités de soin, un descriptif de l'articulation entre l'offre du demandeur et celle des autres établissements du territoire.

L'accompagnement à la modernisation et la transformation des organisations

Pour moderniser et accompagner la transformation du système de santé, l'ARS Normandie poursuivra son accompagnement auprès des établissements, structures et des professionnels de santé. Il s'agit d'assurer la réussite des grands projets d'investissements, en particulier ceux issus du Ségur investissement. Il convient également d'accompagner de manière proactive les établissements et les professionnels dans la gestion des situations de tensions et dans la transformation des organisations.

L'attractivité des métiers de la santé

Face aux enjeux démographiques majeurs en région, l'ARS Normandie poursuivra avec l'ensemble de ses partenaires son engagement résolu pour améliorer l'attractivité des métiers de la santé, notamment en matière de formation des étudiants en santé avec la région Normandie, les Universités, les instituts de formations et écoles du Calvados. Le développement de l'offre de stages dans le territoire, en assurant un maillage optimal, est également la clé de l'attractivité des territoires et de l'installation de futurs professionnels dans le département en synergie avec les collectivités territoriales notamment le département

du Calvados. La fixation des professionnels sur le territoire nécessite enfin un travail partenarial sur l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des professionnels et modes d'exercice (aides directes, appui aux établissements, évolution des méthodes managériales...). L'ARS installera début 2024 un comité dédié avec l'ensemble des acteurs pour assurer le déploiement opérationnel d'une feuille de route régionale sur ces enjeux d'attractivité des métiers.

La transformation numérique au service de la santé

L'évolution du système de santé nécessite la mise à disposition et l'appropriation des outils numériques par les professionnels de santé et les patients.

Sous l'impulsion du Ségur numérique, l'ARS Normandie soutient de nombreuses initiatives d'accompagnement, d'animation, de promotion, de sensibilisation et de formation en matière de télésanté, de coordination, d'usages liés aux services et référentiels socles nationaux, de cyber-sécurité, d'éthique numérique et d'innovation.

L'ARS Normandie structure cette ambition au travers de la Feuille de route régionale innovation & numérique en santé en partenariat avec les acteurs normands de l'écosystème numérique en santé. L'ensemble des partenaires lanceront en 2024 les Journées normandes innovation & numérique en santé pour marquer cet engagement collectif.

La transition écologique du système de santé

Réduire l'empreinte carbone du système de santé est un objectif incontournable, et nécessitant l'engagement de tous. C'est pourquoi l'ARS Normandie est pleinement engagée dans les travaux de la conférence des parties prenantes de la planification écologique en région. Afin d'assurer la mobilisation des acteurs du système de santé, l'ARS a installé un comité dédié le 20 décembre 2023, chargé d'élaborer et d'assurer le suivi d'une feuille de route régionale ambitieuse et transversale sur les leviers d'actions mobilisables : bâtiments, achats durables, soins écoresponsables, déchets du secteur sanitaire, formation des acteurs, mobilités durables, impact du numérique.

L'ANIMATION DE LA FEUILLE DE ROUTE ET LES PERSPECTIVES

Les travaux de l'automne avec le Conseil territorial de santé et les principaux acteurs du territoire ont permis d'élaborer cette **feuille de route territoriale 2024/2025 qui a vocation à être alimentée et évolutive au fil de l'eau et des dynamiques territoriales.**

Les actions prioritaires du territoire qui y figurent ne sont pas exhaustives mais ont fait **l'objet d'une priorisation dans le territoire en fonction des forces en présence** (professionnels, établissements et/ou organismes porteurs d'un projet et identifié, ressources matériels et/ou humaines ...) **et des besoins de la population.** Pour chaque action une proposition d'indicateur de suivi et d'atteinte de l'objectif a été indiquée ainsi que le financement de l'ARS Normandie dédié.

Il convient de rappeler que **l'ARS Normandie mobilise la quasi-totalité de son Fonds d'intervention régional (FIR) chaque année à l'atteinte des objectifs et priorités de son Projet régional de santé et de la réalisation des projets portés par les acteurs locaux figurant dans ces feuilles de route territoriales.** Ainsi, suivant l'état d'avancement des actions, un montant indicatif a pu être indiqué ou le recours au Fonds d'intervention régional en cours d'année mentionné. Conformément aux engagements pris lors de la concertation, un bilan annuel des crédits dédiés à la déclinaison de la feuille de route territoriale du Calvados sera réalisé en CTS d'une part et des crédits dédiés à la déclinaison du Projet régional de santé sera réalisé en CRSA d'autre part.

Le Conseil territorial de santé du Calvados est chargé de l'animation et du suivi opérationnel de cette feuille de route avec les acteurs du territoire. A l'image de la dynamique engagée sur le territoire avec la démarche du Conseil national de la Refondation en santé un point étape sera réalisé régulièrement au sein du CTS ainsi qu'un point annuel de l'état d'avancement avec les élus, citoyens et professionnels de santé du territoire.



ARS Normandie
Direction départementale du Calvados

Espace Claude Monet • 2 place Jean Nouzille
CS 55035 • 14 050 CAEN Cedex 4
ars-normandie-dd14@ars.sante.fr



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFORMATION**
NORMANDIE